

**Avenant N°2 à l'avis de course
L'Atlantique Le Télégramme E. Leclerc 2024:**

Lorient, le 4 septembre 2024

Modification de la majoration des droits à payer à partir du lundi 9 septembre 2024

Modification de l'article **5. DROIT À PAYER**

Bateau <= à 8 mètres* sans grutage	180€
Bateau <= à 8 mètres* avec grutage (dont J80, J70, Surprise)	200€
Classiques > 12 mètres	150€
Classiques <= à 12 mètres*	100€
IRC double <=10m	210€
IRC double > 10m	300€
Bateau de 8 à 10 mètres*	240€
Bateau de 10 à 12 mètres*	350€
Bateau > à 12 mètres*	420€
Caravelle, Belouga, (cale mise à l'eau inclus)	60€
Dinghy 12, Mini J, Hansa (solo) (cale mise à l'eau inclus), Glisse	40€
Hansa (double), Néo (cale mise à l'eau inclus)	50€

* Longueurs HT sauf pour les classiques où la longueur à la flottaison sera considérée.

Une majoration de 80€ sera appliquée pour toute inscription des classes IRC ,OSIRIS, J80, J70, SURPRISE reçue après le dimanche 08 septembre 2024 à minuit. Une majoration de 20€ sera appliquée aux classes du rond Zhik, du rond BPGO et les classiques à cette même date.

En cas de désistement après le 08 septembre, une somme forfaitaire de 30 € sera conservée.